



## Nanoproduits : comment éclairer les consommateurs ?

**Jeudi 25 septembre 2014, 18h-20h30**

**Espace Saint-Martin, Salle Héliopolis  
199 bis, rue Saint-Martin 75003 Paris**

Plus de 1 600 produits de consommation contenant des nanomatériaux ou nanotechnologies ont été commercialisés à l'échelle mondiale, près de 500 sur le marché européen. Le nanomatériau le plus utilisé est le nano-argent, suivi du dioxyde de titane et des nanotubes de carbone. Pour le consommateur, le moyen le plus direct d'identifier la présence de nanomatériaux est l'étiquette des emballages. Or la réglementation n'impose la mention [nano] que pour les cosmétiques et les biocides, et pour les aliments à partir de décembre 2014. Le seuil imposant cette mention exclut les matériaux de plus de 100 nanomètres. Dans ce contexte, comment le consommateur peut-il s'y retrouver ? Quel est l'effet des étiquettes [nano] sur le choix des produits ? Par quelles informations compléter cet étiquetage ? Que pourrait signifier l'étiquetage [No nano] ? Quelles sont les pistes pour mieux informer les citoyens ?

Avec :

**Alain Elie**, Association de défense, d'éducation et d'information du consommateur (ADEIC)

**Olivier Toma**, président du Comité pour le Développement Durable en Santé (C2DS)

**Dominique Gombert**, Directeur de l'évaluation des risques, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)

**Camille Helmer**, Responsable Affaires réglementaires/ Etiquetage Service Qualité et Nutrition de l'Association nationale des industries agroalimentaires (ANIA)

**Mathieu Brugidou**, Groupe de Recherche Energie Technologie et Société - ICAME, EDF R&D

**Inscription gratuite :** [inscription@nanoresp.fr](mailto:inscription@nanoresp.fr)

**Forum NanoRESP**

[www.nanoresp.fr](http://www.nanoresp.fr)

[forum@nanoresp.fr](mailto:forum@nanoresp.fr)